

Image not found or type unknown



Déménagement pour suivre mon amie mais pas encore divorcé

Par **tellmewhy**, le **22/11/2008** à **11:27**

Bonjour,
J'envisage de demandé à réduire le préavis de 3 mois à 1 mois ou 2 pour suivre mon amie en province. Elle vit avec moi depuis 1 an mais le bail est à mon seul nom. le problème c'est que je suis toujours en instance de divorce donc impossible de nous pacser dans l'immédiat. Puis je réduire le préavis en invoquant que je suis mon amie en province que faut-il comme document pour justifier ces faits ?
Merci de vos réponse.